

**MASTÈRE
_ SPÉCIALISÉ®**

**SE DÉMARQUER,
DÉVELOPPER
SON EXPERTISE**



Une autre idée de l'excellence

CESI s'engage, depuis sa création, en faveur de la promotion sociale, de l'accessibilité et de l'insertion professionnelle de ses diplômés tout en développant son excellence académique. Sa mission est d'apporter à ses étudiants les savoirs scientifiques requis, les savoir-être indispensables à tout engagement citoyen, ainsi qu'un niveau optimum d'employabilité.

CESI a initié en 2009 une démarche de développement durable et s'attache depuis à la déployer afin de devenir un acteur majeur dans la diffusion des valeurs, des technologies et des comportements en lien avec le développement durable et la responsabilité sociétale d'entreprise. Cet engagement s'inscrit parfaitement dans sa raison d'être et s'intègre à la fois dans la stratégie globale de CESI et au sein de son réseau de 25 campus.

INNOVER POUR ACCOMPAGNER

LES GRANDES TRANSITIONS

Associés à son laboratoire de recherche CESI LINEACT (UR7527), les programmes de formation de CESI sont conçus pour répondre aux grands défis sociétaux contemporains.

L'activité de recherche accompagne les mutations technologiques et organisationnelles des filières liées à la formation à l'industrie, à la ville intelligente, au bâtiment du futur ainsi qu'aux services numériques (Intelligence artificielle, fabrication additive, systèmes embarqués...). Les programmes de CESI sont constamment mis à jour pour intégrer les dernières avancées technologiques répondre aux besoins du marché.

ENCOURAGER LA PROMOTION SOCIALE

PAR L'EXCELLENCE ACADÉMIQUE

- **Réduction des inégalités** : CESI s'engage à offrir à tous, des formations accessibles et de qualité tout en réduisant les barrières sociales et économiques. Ainsi, grâce à son ancrage territorial de proximité porté par ses 25 campus, CESI propose notamment quatre diplômes

d'ingénieur reconnus par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) et 33 titres certifiants RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de niveau bac +2 à bac +5 accessibles sur tout le territoire.

- **Excellence académique et intégrité scientifique** : l'excellence académique à CESI va de pair avec une éthique rigoureuse et une intégrité scientifique. Nos étudiants sont formés à devenir des professionnels compétents et responsables, capables de contribuer positivement à la société. Soutenue par l'activité de recherche CESI LINEACT et ses équipements technologiques de pointe installés dans ses campus, cette ambition est indissociable du développement de son excellence académique.

- **Insertion professionnelle** : CESI favorise l'insertion de ses étudiants et diplômés dans le monde professionnel, illustrée notamment par des taux d'employabilité élevés. Ses partenariats avec de nombreuses entreprises garantissent des stages, des alternances et des opportunités d'emploi à ses diplômés, en France et à l'étranger.



TOP 30

Classement de l'Usine Nouvelle¹



+ 700

de nos étudiants ont obtenu une bourse en 2021²



10^e

Catégorie « Insertion des élèves » Usine Nouvelle¹



7^e

Catégorie « Relations Entreprise » Usine Nouvelle¹



+ 500

étudiants en situation de handicap dans nos campus en 2022

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DE NOS CAMPUS ET DE NOS DIPLÔMÉS

À CESI, les équipes prônent la diversité et l'égalité des chances, faisant des campus des lieux inclusifs et ouverts à tous. Conformément à sa politique d'ouverture sociale, CESI accueille des élèves boursiers dans ses formations d'ingénieur sous statut étudiant.

CESI s'engage également dans la lutte contre les disparités femmes-hommes et les questions de genre en déclinant la charte pour l'égalité proposée par la Conférence des grandes écoles (CGE). Des initiatives spécifiques sont d'ailleurs mises en place pour encourager l'intégration des femmes dans les filières techniques et scientifiques.

CESI est engagée dans une démarche d'intégration d'étudiants quelle que soit leur situation. Ainsi, l'école s'assure que ses campus répondent aux normes d'accessibilité des personnes en situation de handicap tout en mettant en place des aménagements personnalisés.

LES FORCES D'UNE GRANDE ÉCOLE D'INGÉNIEURS

Un modèle unique dans l'enseignement supérieur

Ecole d'ingénieurs créée en 1958 par des entreprises, CESI a développé un modèle unique au sein de l'enseignement supérieur. Elle accompagne ses étudiants dans les domaines de **l'Industrie & Innovation, l'Informatique & Numérique, la Qualité, Sécurité, Environnement & Développement Durable, le Bâtiment et Travaux Publics & Génie Civil, le Management & Ressources Humaines** à travers une offre de formation organisée en six programmes en fonction de leur profil :

Bac+5 Programme Grande École	Bac+3 Bachelors	Bac+5 Mastères professionnels	Bac+6 Mastère Spécialisé®	Programme Executive	Programme Doctoral
---	---------------------------	--	--	------------------------	-----------------------

Programmes Internationaux

NOS ENGAGEMENTS ET RECONNAISSANCES

CESI est fière d'être signataire de la Charte de Développement Durable de la CGE, de la charte RSE de la FFP, et de détenir le label UNAI des Nations Unies. Ces engagements témoignent de sa volonté d'intégrer les principes de développement durable et de responsabilité sociétale dans toutes ses activités. En 2024, CESI a obtenu le label « Bienvenue en France » de niveau 2 attestant de la qualité de l'accueil des étudiants internationaux au sein de ses campus.

UNE GOUVERNANCE AU SERVICE DES ÉTUDIANTS

La gouvernance de CESI est composée de dirigeants d'entreprise et de six branches professionnelles : UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), FFB (Fédération Française du Bâtiment), FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics), FFIE (Fédération Française des Intégrateurs Electriciens), Numeum, et l'UTPF (Union des transports publics et ferroviaires).

CURSUS D'EXCELLENCE

Accélérez votre carrière en développant votre expertise

Choisir le Programme Mastère Spécialisé® de CESI c'est rejoindre une formation de haut niveau au cœur d'une école présente sur tout le territoire, avec 25 campus dotés d'équipements pédagogiques de pointe, 8 000 entreprises d'accueil, une communauté de 110 000 alumni, et 130 universités partenaires dans le monde.

LE PROGRAMME MASTÈRE SPÉCIALISÉ® DE CESI

L'offre Mastère Spécialisé® de CESI repose sur un socle qui a fait ses preuves : en moyenne, 90 % des diplômés CESI trouvent un emploi dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme. Vous désirez acquérir une expertise, une double compétence ou souhaitez approfondir un domaine pour dynamiser votre projet de carrière ?

Cette formation est faite pour vous !

La forte implication des intervenants professionnels dans les enseignements et l'obligation de réaliser au moins six mois de mission en entreprise pendant le cursus vous offrent la valorisation d'une formation à haut degré de professionnalisation. La formation accorde aussi une grande place au savoir-être, à la prise de recul et à la compréhension des enjeux et de la stratégie de l'entreprise. L'alternance ou le stage, les conférences d'experts ou encore les études de cas et les projets sont les éléments clés de ces cursus.

CESI vise aussi bien le développement de **compétences techniques** que de **soft skills** : une alliance de savoir-faire et de savoir-être qui fait la marque de fabrique des diplômés CESI.

POURQUOI CHOISIR LE PROGRAMME MASTÈRE SPÉCIALISÉ® ?

Devenir expert dans votre domaine, développer vos compétences grâce à des cursus pédagogiques exigeants impliquant des intervenants du monde socio-économique, experts dans leur domaine. Créer des liens étroits et constants entre théorie et mise en pratique au cours d'une formation d'une durée de 12 mois en alternance. La mission en entreprise et la réalisation d'une thèse professionnelle permettent de justifier d'une expérience en entreprise qui augmente votre employabilité.

Vous démarquer et augmenter votre employabilité en développant votre expertise dans votre domaine de compétences avec des cursus Mastère Spécialisé® labélisés par la Conférence des grandes écoles (CGE).

Label de la Conférence des grandes écoles (CGE)

Les formations labellisées par la CGE respectent des éléments de doctrines définis pour l'accréditation d'un processus de formation de qualité avec pour objectif principal de garantir l'insertion professionnelle. Tous les cursus Mastère Spécialisé® CESI sont réalisés en pédagogie alternée, une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

J'AI UN BAC +5 !

Devenir expert en



LE PUBLIC

À qui s'adresse un Mastère Spécialisé® ?

Nos cursus Mastère Spécialisé® s'adressent généralement aux étudiants en poursuite d'études et aux professionnels en poste ou en reconversion titulaires d'un bac +5 ou d'un bac +4 avec minimum trois années d'expérience professionnelle.

LES STATUTS POSSIBLES

Différents statuts sont envisageables pour intégrer la formation, ils dépendent de votre situation à l'entrée.

DISPOSITIF	INITIATIVE	BÉNÉFICIAIRES	FINANCEURS
Statut étudiant	Étudiant	Étudiant	Étudiant
Contrat d'apprentissage	Employeur	Avoir moins de 30 ans au démarrage du contrat <small>(sauf dérogation prévue par la loi)</small>	OPCO (Opérateurs de compétences)
Contrat de professionnalisation	Employeur	Salarié	OPCO (Opérateurs de compétences)
Plan de développement des compétences	Employeur	Salarié	Entreprise de plus de 50 salariés, l'employeur
Compte personnel de formation (CPF)	Titulaire du CPF	Salarié	Financé par la Caisse des Dépôts et Consignations avec abondements possibles via l'entreprise, titulaire, etc.
Compte Personnel de Formation de Transition Professionnelle	Titulaire du CPF	Salarié + démissionnaire pour reconversion	CPIR* Abondements possibles via l'entreprise, titulaire, etc.
Aide individuelle à la formation	Conseiller Pôle emploi	Demandeur d'emploi	Pôle emploi
Financement personnel	Salarié / demandeur d'emploi	Salarié / demandeur d'emploi	Salarié / demandeur d'emploi

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un dispositif d'accompagnement permettant de faire le point sur sa situation professionnelle (reconversion, formation...). Il est assuré par des conseillers d'organismes habilités.

ÉTUDIANT

- Convention de stage pour la mission en entreprise

SALARIÉ

- Contrat de professionnalisation
- Pro A
- Projet de transition professionnelle
- Plan de développement des compétences
- Contrat d'apprentissage pour les cursus éligibles

DEMANDEUR D'EMPLOI

- Convention de stage pour la mission en entreprise

*CPIR (Commissions paritaires interprofessionnelles régionales)

EMPLOYABILITÉ

Insertion professionnelle

91%

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE LA QUALITÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT, RSE SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

96%

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

95%

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE L'AMÉLIORATION CONTINUE SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

92%

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ ET DES RISQUES INDUSTRIELS SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

83%

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER INDUSTRIALISATION 4.0 SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

100%

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE LA SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

100%

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉ SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

93%

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE PORTEFEUILLE DE PROJETS SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION

96%

DES DIPLÔMÉS DU MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGER DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE SONT EN EMPLOI 6 MOIS APRÈS LA FIN DE LA FORMATION



DISPOSITIF SOUPLE

Deux rentrées possibles

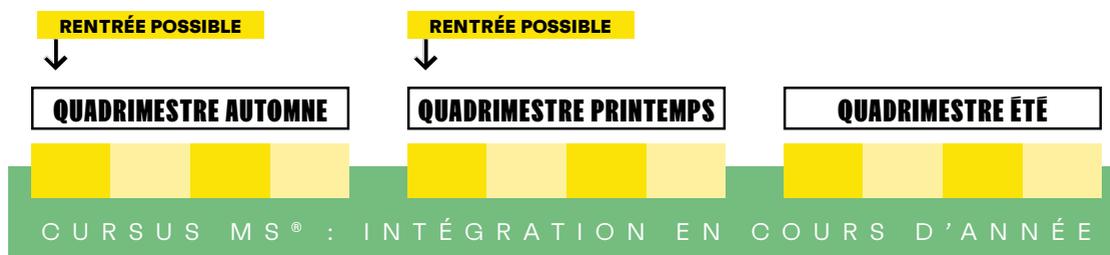


Formation sélective, le Mastère Spécialisé® a pour but de former des étudiants post-bac +5 qui souhaitent acquérir une spécialisation très pointue dans un domaine particulier.

Pour plus de flexibilité, deux rentrées sont proposées chaque année :

- **Automne** (entre octobre et novembre)
- **Printemps** (entre février et mars)

Ainsi, en fonction de votre projet, vous pouvez choisir votre date de rentrée et intégrer la formation Mastère Spécialisé® en cours sans perdre une année. Ce dispositif souple et structuré en quadrimestres vous permet de rentrer plus vite en formation.



Une unité d'enseignement commune à tous les cursus Mastère Spécialisé® sur chaque quadrimestre permet le regroupement et les échanges inter promotions.

QUADRIMESTRE AUTOMNE

Management de projets

- **Gestion de projets** : définir et planifier le projet
- **Culture projets** : analyse des retours d'expérience choix de la méthode à déployer, pratiques et culture projet

QUADRIMESTRE PRINTEMPS

Management des équipes dans les transitions

- **Management d'équipe** : construire une équipe performante, développer son leadership
- **Conduite du changement et des transitions de la société** : appréhender les menaces et saisir les opportunités, engager le changement

QUADRIMESTRE ÉTÉ

Pilotage stratégique et économique des projets et des entreprises

- **Analyse financière et viabilité d'un projet** : préparation et bilan d'un projet
- **Indicateurs et tableaux de bord** : les différents indicateurs permettant le pilotage de l'entreprise
- **Performance financière et extra financière** : politique RSE, analyse des risques et indicateurs, DPEF

NOS CURSUS MASTÈRE SPÉCIALISÉ® DANS LE CLASSEMENT EDUNIVERSAL

3^e du classement Master Management de l'Urbanisme Mastère Spécialisé®
Management de Projets de Construction

8^e du classement Master Énergies – Énergies Renouvelables Mastère Spécialisé®
de la Performance Énergétique

3^e du classement Master Qualité, Sécurité, Environnement Mastère Spécialisé®
Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement

5^e du classement Master Gestion de la Production Industrielle Mastère Spécialisé®
Manager de l'Amélioration Continue

6^e du classement Master Management de Projets Mastère Spécialisé®
Manager de Portefeuille de Projets

3^e du classement Master Gestion des Risques Globaux et Industriels Mastère Spécialisé®
Management de la Sécurité et des Risques Industriels

8^e du classement Master Management de l'Innovation Mastère Spécialisé®
Manager de l'Innovation et du Développement d'Activité

23

PARCOURS D'EXCELLENCE
ACCESSIBLES APRÈS UN BAC +5

642

INSCRITS EN MASTÈRE SPÉCIALISÉ® SOUS STATUT APPRENTI EN 2023

898

ÉTUDIANTS EN COURS DE FORMATION MASTÈRE SPÉCIALISÉ® DONT 17 PAR LA VOIE DE LA VAE

801

DIPLÔMÉS D'UN MASTÈRE SPÉCIALISÉ® EN 2023

11 %

DES DIPLÔMÉS 2023 EN MASTÈRE SPÉCIALISÉ® ISSUS DE CESI

95 %

DE TAUX DE RÉUSSITE GLOBAL SUR L'ANNÉE 2023

Admission & financement

PUBLICS

Vous devez être titulaire d'un bac +5 ou a minima d'un bac +4 avec trois ans d'expérience professionnelle.

Plus précisément, sont recevables les candidatures d'étudiants titulaires d'un des diplômes suivants :

- Titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master (formations évaluées par la Commission des titres d'ingénieur, liste publiée au journal officiel) ;
- Diplôme d'une école de management, privée ou consulaire, conférant le grade de master (formations évaluées par la CEFDG, liste publiée au bulletin officiel du MESR) ;
- Diplôme de 3^e cycle habilité par les autorités universitaires (Diplôme national de master, DEA, DESS, ...) ou diplôme professionnel de niveau BAC + 5 ;
- Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 pour des candidats ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée.
- Titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) niveau 7 (ancienne nomenclature niveau I) ;
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus ;
- Dérogation possible, nous consulter.

MODALITÉS D'ADMISSION



**Analyse du dossier
Vérification des prérequis**



**Questionnaire Métier
et entretien de positionnement**



**Commission
d'admission**

Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature du contrat assurant la réalisation de la formation.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Les frais de scolarité dépendent de votre situation à l'entrée de la formation (étudiant, alternant, salarié, reconversion...). Pour vous aider, des conseillers CESI se tiennent à votre disposition pour étudier avec vous les différentes modalités de financement dans le campus de votre choix.



UN RÉSEAU DE 25 CAMPUS EN FRANCE

Aix-en-Provence 04 42 54 06 02
Angoulême 05 45 64 91 95
Arras 03 21 51 14 16
Bordeaux 05 59 40 19 39
Brest 02 98 36 06 28
Caen 02 31 73 72 15
Dijon 03 80 36 30 60
Grenoble 04 38 37 01 13
La Rochelle 05 46 30 46 13
Le Mans 02 43 14 98 02
Lille 03 20 18 16 22
Lyon 04 78 43 49 01
Montpellier 04 67 15 01 55
Nancy 03 83 22 27 99
Nantes 02 28 16 10 11
Nice 04 93 63 66 78
Orléans 02 38 76 42 04
Paris - Nanterre - La Défense
 01 47 25 00 10
Pau 05 59 05 45 82
Reims 03 26 40 04 45
Rouen 02 32 87 06 57
St-Nazaire 02 40 15 20 17
Strasbourg 03 90 23 00 15
Toulouse 05 61 29 82 06
Direction générale 01 44 45 92 00

SERVICE CLIENTS

0 800 054 568
SERVICE & APPELS GRATUITS

POUR NOUS SUIVRE



cesi.fr

CESI
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

